

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 2 mars 2021 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue au Centre multifonctionnel situé au 453A rue Ennis, **mardi 16 mars 2021 à 21h30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

❖ Réouverture de la séance

- 14- Demande dans le programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées (PALPH)
- 15- Demande dans le programme Fonds Agriesprit DE FAC
- 16- Tenue du Grand Marché à Saint-Honoré-de-Shenley
- 17- Dépôt du rapport pour le plan de mise en œuvre pour l'an 5 du schéma de couverture de risque en incendie
- 18- Vente du terrain lot 5 818 690
- 19- Mandat à la firme comptable Blanchette Vachon pour compléter les pages S-51-3 et S-55 du PGAMR
- 20- Mandat à la firme Blanchette Vachon pour effectuer un audit des états financiers de la municipalité pour l'exercice 2020
- 21- Achat suite au programme d'aide financière "MES PREMIERS JEUX"
- 22- Demande dans le programme le Défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION

❖ **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

**14-DEMANDE DANS LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR  
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES (PALPH)**

**2021-03-92**

**Considérant** que l'ARLPH de Chaudière-Appalaches offre une aide financière dans le programme d'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ;

**Considérant** que la Municipalité répond aux critères du programme ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour le salaire d'un (1) accompagnateur au camp de jour ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à effectuer une demande d'aide financière;

**Que** la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux relié au projet découlant de l'obtention de la subvention.

#### **15-DEMANDE DANS LE PROGRAMME FONDS AGRIESPRIT DE FAC**

**2021-03-93**

**Considérant** que Financement Agricole Canada offre une aide financière dans le programme Fond AgriEsprit ;

**Considérant** que la Municipalité et son service des incendies répond aux critères du programme ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour l'achat d'équipement servant au service incendie ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à effectuer une demande d'aide financière soutenue à 100 % jusqu'à un montant de 25 000 \$ ;

**Que** la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.

#### **16- TENUE DU GRAND MARCHÉ À SAINT-HONORE-DE-SHENLEY**

**2021-03-94**

**Considérant** que le Grand Marché offre son service mobile et est disponible pour venir à Saint-Honoré le 29 août 2021 ;

**Considérant** que la Municipalité peut répondre aux critères en fournissant l'électricité, les tables, l'abri et autres accessoires sur demande ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le Grand Marché à s'installer sur les terrains derrière le Centre Multifonctionnel ;

**Que** la municipalité veillera aux besoins du Grand Marché selon les demandes mentionnées ci-haut ;

**Que** la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la tenue du Grand Marché à Saint-Honoré.

#### **17- DÉPÔT DU RAPPORT POUR LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE POUR L'AN 5 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE**

**2021-03-95**

**Considérant** que la municipalité est rendue à préparer le rapport pour le plan de mise en oeuvre pour l'an 5 du schéma de couverture de risque en incendie;

**Considérant** que le gestionnaire du service incendie de la municipalité, monsieur Richard Gosselin a déposé le rapport pour le plan de mise en oeuvre pour l'an 5 du schéma de couverture de risque en incendie;

**Considérant** que le conseil a pris connaissance de ce rapport et des documents connexes à celui-ci ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil entérine le rapport pour le plan de mise en oeuvre pour l'an 5 du schéma de couverture de risque en incendie préparée par le gestionnaire du service incendie de la municipalité monsieur Richard Gosselin;

**Que** la municipalité autorise le gestionnaire du service incendie, monsieur Richard Gosselin, à déposer le rapport à la MRC Beauce-Sartigan.

#### **18- Vente du terrain lot 5 818 690**

**2021-03-96**

**Considérant** que le terrain lot 5 818 690 est à vendre par la Municipalité ;

**Considérant** qu'une personne a déposé une offre d'achat au montant de 37 907,36 \$ taxes incluses pour le terrain et infrastructures;

**Considérant** que madame Sonia Robichaud, courtière immobilière, a le mandat d'avoir un rôle d'intermédiaire lors la transaction pour la Municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la vente du lot 5 818 690 pour un montant de 37 907,36 \$ ;

**Que** madame Sonia Robichaud soit responsable de la transaction pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Que** le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité.

**19- MANDAT À LA FIRME COMPTABLE BLANCHETTE VACHON POUR COMPLÉTER LES PAGES S-51-3 ET S-55 DU PGMAR**

**2021-03-97** **Considérant** que la firme comptable Blanchette Vachon est mandatée pour la réalisation de la reddition de compte de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour l'année financière 2020 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour compléter les pages S-51-3 et S-55 dans le PGMAR au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

**20- MANDAT À LA FIRME BLANCHETTE VACHON POUR EFFECTUER UN AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE 2020**

**2021-03-98** **Considérant** que la firme comptable Blanchette Vachon est en mesure de réaliser l'audit financier de la Municipalité pour l'exercice financier 2020 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate la firme compatible Blanchette Vachon pour effectuer l'audit des états financiers de la Municipalité pour l'année financière 2020.

**22-ACHAT SUITE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE "MES PREMIERS JEUX"**

**2021-03-99** **Considérant** que l'URLS offre une aide financière dans le programme "Mes premiers jeux";

**Considérant** que la Municipalité a obtenu 1500 \$ en subvention dans ce programme ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut acheter du matériel de boxe pour enfants et adultes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à effectuer des achats jusqu'à 1880 \$ plus taxes.

**Que** la municipalité assumera sa part à même le budget de la responsable des loisirs .

### **23-DEMANDE DANS LE PROGRAMME Le Défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION**

**2021-03-100**

**Considérant** que Participaction offre une aide financière dans le programme Le Défi Ensemble, tout va mieux ;

**Considérant** que la Municipalité répond aux critères du programme ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour diminuer les coûts des sessions de cross-training ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à effectuer une demande d'aide financière à Participaction ;

**Que** la totalité des frais sera assumée par la subvention et les inscriptions ;

**Que** la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux relié au projet découlant de l'obtention de la subvention.

### **24-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée

### **25-FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2021-03-101**

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h30

---

Dany Quirion, maire

---

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier